

# *L'Île Madame*



*De 1.000 à 2000 personnes sont attendues à Port-des-Barques, chaque année, pour le traditionnel pèlerinage diocésain de l'île Madame. Une journée qui commémore la mémoire des 546 prêtres déportés sur les pontons de Rochefort en 1794. Explications.*

Cela fait 103 ans qu'il a débuté. Et il ne semble pas prêt de s'arrêter. Année après année, le pèlerinage de l'Île Madame continue toujours d'attirer autant de fidèles. Bien sûr, de nombreux catholiques du diocèse de La Rochelle et Saintes font le déplacement à Port-des-Barques. Mais ils seront aussi accompagnés de pèlerins venus *des* quatre coins de France.

Car le pèlerinage de l'île Madame a un retentissement national. Il rend hommage aux 829 prêtres réfractaires qui ont été déportés sur les pontons de Rochefort pendant la Terreur. Originaires de la Seine-Inférieure, de la Meuse, de la Saône-et-Loire, de la Dordogne, de Charente-Inférieure, etc., 546 d'entre eux sont décédés après d'atroces souffrances dans des « navires-prisons » ou sur l'île Madame, entre 1794 et 1795.

La raison de leur condamnation : avoir refusé de signer la Constitution civile du clergé adoptée par l'Assemblée nationale constituante en 1790. Un texte que ces 829 prêtres « non-jureurs » considéraient comme schismatique car il ne reconnaissait aucune autorité au Pape. Les condamnés auraient normalement dû rejoindre la Guyane, lieu où ils auraient purgé leur peine. Mais la France étant à cette époque en guerre contre l'Angleterre, ils n'ont finalement jamais quitté leur terre natale.

## *Un invité d'honneur*

Le premier pèlerinage de l'Île Madame a officiellement commencé en 1910. En 1995, il a connu un regain d'intérêt lorsque le Bienheureux Pape Jean-Paul II a béatifié 64 des 546 ecclésiastiques décédés sur les bords de l'Atlantique. Depuis, entre 1.000 et 2.000 catholiques assistent tous les ans à ce rendez-vous incontournable dans le diocèse de la Rochelle et Saintes. Cette année le thème sera : « Acteurs d'espérance et de fraternité »

## **Programme de la journée de pèlerinage :**

9h30 : Accueil

10h : Célébration pénitentielle

11h : Eucharistie

14h : Intervention de l'animateur du pèlerinage

14h30 : Marche vers la croix des galets

16h30 : Envoi